

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josée Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0c539382c30fd360a03ada2c>

Date d'obtention : 2022-03-01 02:00:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

prendre le temps

parler avec l'auteur du signalement, évaluer la situation et vérifier l'information, parler avec les témoins s'il y en a, parler avec l'instigateur, aller chercher les informations

Important de remplir la grille

par la suite évaluer si acte impulsif (les jeunes n'avaient pas d'intentions malveillantes face à ce comportement, recherche de sensation, contact amoureux, développement de la relation sans réfléchir aux conséquences)

ou malveillant (obtenir des photos à l'insu ou sous la menace de la personne, partager le contenu des photos, intentions malveillantes) et suivre les étapes

selon (saisir le téléphone, communication avec les parents et communication avec les policiers)

Importance de la confidentialité dans la transmission des informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

que nous avons un rôle et des responsabilités face à un signalement mais non mandataire de la police donc notre tâche est balisée grâce à la trousse

cela me rassure en me donnant la possibilité de me référer à une grille

que nous avons un langage commun et qu'il n'y a pas de zone grise et ne laisse pas place à la subjectivité (les faits et les informations sont recueillis auprès des différents acteurs).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

parler avec le jeune instigateur lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant et la saisie du téléphone

je me questionne sur le moment de communiquer avec les parents et des informations à transmettre

selon pour la victime, l'investigateur (impulsif ou malveillant) le message n'est pas le même, ce que l'on peut dire et ne pas dire (est-ce balisé dans la trousse?)